

L'évaluation comme interprétation

Depuis 1968, la notion de contrôle mal tolérée car assimilée au contrôle social, policier, ou hiérarchique, est devenue insupportable. Mais au lieu de changer les pratiques, on a modifié le vocabulaire, et on tend à parler d'évaluation là où il ne s'agit que de contrôle déguisé. En fait, les notions de contrôle et d'évaluation se correspondent et s'opposent tout à la fois, dans une relation de bipolarité. Elles appartiennent à deux univers, deux ordres différents.

L'objectif des procédures de contrôle est de comparer le degré de conformité, sinon d'identité, entre un modèle de référence, et des phénomènes échéants, ou occurrents, comme en témoigné clairement l'étymologie comptable du mot ; le " contre-rôle • était le double registre permettant de vérifier la comptabilité. Cette approche s'applique aussi bien au contrôle fiscal, douanier, policier, sanitaire que comptable, etc. Le contrôle s'axe donc sur la cohérence et l'homogénéité. A l'inverse, l'évaluation se pose en termes de signifiante et de signification. Elle implique un questionnement sur le sens. Le contrôle repose sur des dispositifs construits, et les plus transparents possibles, alors que l'évaluation représente un processus et une démarche comportant toujours et nécessairement des zones d'opacité irréductibles.

Evaluer comme contrôler correspondent à des attitudes naturelles et spontanées. Ainsi, par exemple, l'enfant qui apprécie le goût amer ou sucré d'un aliment, évalue de fait. Plus encore, nous ne pouvons survivre sans exercer en permanence des formes de contrôle (vérifier que l'on a bien fermé le gaz ou une porte...). Ce qui spécifie l'évaluation, c'est la notion de valeur, non pas au sens économique mais philosophique du terme. Une fois définies ces prémisses sémantiques, on peut distinguer l'évaluation estimative de l'évaluation appréciative. La première s'oriente plutôt vers du quantitatif (comme le joaillier qui estime la valeur d'un bijou), la quantification servant alors de référence. La seconde privilégie le pôle qualitatif.

Quand on quitte le champ des attitudes naturelles pour pénétrer dans celui des corpus méthodologiques, comment opérer une distinction systématique entre les processus d'évaluation et les procédures de contrôle ? Premier élément de repérage, les variables espace/temps. Le contrôle, centré sur l'espace dont il a besoin comme base de mesure, se situe hors du temps, même et surtout quand il le « factorise », alors que l'évaluation, parce qu'elle est processus, est indissociable d'un « vécu » historique et temporel. Ce « temps », dont il est ici question, ne peut être confondu avec les données de la chronologie ou de la chronométrie qui ré-homogénéisent le temps en le « quadrillant », en le découpant également en unités comparables parce que supposées égales. C'est la " durée ". Cette dernière est justement dramatique, liée à l'action tragique, finalisée par la mort et le vieillissement, constituée d'identité et d'altération, hétérogène beaucoup plus qu'homogène, faite autant de ruptures que de continuité et permettant, seule, la maturation. Dès que l'un des trois temps (« moments » logiques ou grammaticaux) du temps est « réifié », (centration excessive sur le passé, l'ici et le maintenant ou le futur) il y a déchéance de la temporalité (J. Gabel).

Seconde distinction également épistémologique, le contrôle relève forcément de l'explicatif et de l'expliqué, de par sa volonté de départ d'établir la transparence, tandis que l'évaluation se situe dans l'ordre de l'impliqué. La « représentation » que l'on se fait des phénomènes n'est plus du tout la même. Tout processus d'évaluation plonge dans l'épaisseur et l'opacité des inconscients, de la ruse, de la duplicité même des différents intérêts en présence. L'univers de l'évaluation, celui de l'impliqué et du sens, a peu de choses à voir avec celui du contrôle, monde de la rigueur, et de l'expliqué, beaucoup plus encore que de l'explicité et de l'élucidé. Et c'est précisément pour fuir la question du sens que la société technocratique actuelle se « tétanise » sur des perspectives du contrôle.

Dossier différencier l'évaluation du contrôle

Ardoino, J. & Berger, G. (1986) L'évaluation comme interprétation, *Pour* n°107, pp.120-127. (extraits)

Une distinction épistémologique

La distinction contrôle/évaluation ne recouvre pas seulement une séparation entre des pratiques différentes. Elle délimite, en fait, deux univers différents mais complémentaires nécessaires. Il est devenu aujourd'hui quasiment banal d'opérer de multiples distinctions entre des pratiques très diversifiées, baptisées à tort « évaluation ». [...]

Toutes ces tentatives de typologie de l'évaluation prolongent donc en fait la confusion permanente qui est établie entre contrôle et évaluation. On ne peut en sortir qu'à la condition de comprendre et d'admettre que ces deux concepts renvoient à deux univers et à deux épistémologies, et que nous ne saurions faire l'économie ni de l'une ni de l'autre. ». [...]

En ce sens, il n'existe d'évaluation que qualitative, dans la mesure où elle représente l'introduction de discontinuités de valeur dans des systèmes continus. ». [...]. Il ne s'agit pas de dénier l'importance de la quantification, au contraire, mais de toujours garder à l'esprit que la chaîne quantitative n'est jamais qu'un descriptif organisé de la réalité et que l'évaluation consiste justement à briser la continuité de cette chaîne.

En d'autres termes, on ne peut jamais que contrôler l'exécution des programmes et des plans tandis que l'interrogation sur le sens ou la pertinence de ceux-ci renvoie inmanquablement à l'évaluation, au sens plein du terme, des projets-visées qui les inspirent.

Un changement de paradigme

On peut repérer trois conséquences de cette distinction épistémologique entre contrôle et évaluation. Premièrement, le contrôle, en tant que vérification, s'inscrit dans une épistémologie positive et repose sur l'hypothèse, ou plutôt sur l'idéal de l'interchangeabilité parfaite des contrôleurs. Le jugement éventuellement différent de deux contrôleurs est forcément imputable à une imperfection ou à une insuffisance des mécanismes de contrôle. Un " vrai " contrôle ne peut qu'aboutir exactement au même résultat, face aux mêmes situations. Deux contrôleurs de métro ou de chemin de fer doivent réagir exactement de la même façon devant un billet falsifié. A la limite, cette homogénéité totale des contrôleurs pourrait aboutir à la généralisation de l'auto-contrôle, le contrôlé se faisant son propre contrôleur. Et ce n'est pas un hasard si se multiplient les machines à composer les billets, les pointeuses ou les systèmes d'auto-contrôle des pièces dans les usines. Le contrôle disparaît alors comme acte extérieur spécifique pour s'intégrer totalement dans le processus de production lui-même.

A l'inverse, l'évaluation ne peut en aucun cas faire l'économie de l'évaluateur. Parce qu'elle a charge de sens, elle ne peut être le fait que d'un sujet, d'un individu qu'aucun autre ne peut remplacer sans modifier l'évaluation. On peut confronter, construire, échanger la validité du sens donné à quelque chose, mais elle ne peut en aucun cas prendre un caractère universel.

Ceci nous amène à une deuxième conséquence de la distinction contrôle/évaluation. Par définition, le contrôle représente un projet fini et total. A la limite, l'idéal du contrôle est de tout contrôler (cf. le panoptique de Bentham, ou, aujourd'hui, l'emploi et l'informatique, ce qui revient au même) et que rien n'échappe à l'inspection du regard, avec toujours cette visée permanente d'établir, au final, une conformité totale entre l'objet contrôlé et le registre qui sert de modèle. A l'inverse, le projet de l'évaluation est un processus infini et par conséquent toujours partiel, puisque le sens est sans cesse remis en cause par l'évolution de chaque situation. On n'en finit jamais d'évaluer. Tout d'abord, la même conduite et le même apprentissage ne possèdent pas le même sens, s'ils se déroulent à l'instant " t " ou " t + 5 " (pour reprendre ici une image du temps spatialisée et mécanique), de plus le même objet n'a pas le même sens suivant le réseau de signification à travers lequel on cherche à l'approcher, qu'il s'agisse de celui d'un sujet, d'un groupe, d'une institution ou d'un système social. .

Dernier élément, peut-être le plus fondamental de la distinction contrôle/évaluation : contrôler consiste à mesurer les écarts et les variations entre un référé et un référent constant sinon immuable, puisqu'il sert d'étalon permanent. Au contraire, l'évaluation, en ce qu'elle pose la question du sens, consiste essentiellement à produire, à construire, à créer un référent en même temps qu'elle s'y

Dossier différencier l'évaluation du contrôle

Ardoino, J. & Berger, G. (1986) L'évaluation comme interprétation, *Pour* n°107, pp.120-127. (extraits)

rapporte. A la limite, on pourrait imaginer un système d'alternance cyclique où chaque référent bâti par l'évaluation, rend possible des opérations de contrôle que l'évaluation elle-même remet sans cesse en cause en créant de nouveaux référents, puisqu'elle consiste précisément à refuser de s'accrocher à un modèle pré-défini, pour construire en permanence les « pierres de touche » et les systèmes d'interprétation qui donnent véritablement sens au réel. Passer du contrôle à l'évaluation revient donc à changer de paradigme théorique. En termes plus philosophiques, on quitte la logique parméniennienne pour embrasser celle d'Héraclite ; en termes scientifiques, on sort de la physique cartésienne où un point se repère par rapport à des coordonnées pour entrer dans une épistémologie einsteinienne et relativiste où il n'existe plus de référent préalable à l'identification du référent. On change donc de modèle de pensée et d'univers théorique et épistémologique. Le paradigme aristotélicien, une vision du monde de type " ensembliste Identitaire " pour employer le langage de Castoriadis, laisse place à une pensée dialectique, non pas à deux termes comme chez Platon, mais à trois termes comme chez Hegel et Marx, c'est-à-dire une pensée dialectique qui donne un statut, donc une légitimité au conflit.

Dans une opération de contrôle, le " bruit " le parasitage et donc l'implication apparaissent comme des dérangements, des perturbations et des phénomènes hors normes, quasi pathologiques en comparaison d'un fonctionnement idéal et idéalisé. Au contraire, ces mêmes éléments constituent la matière première légitime et pratiquement inévitable de l'évaluation. Celle-ci rend droit de cité à l'opaque, au complexe, à l'équivoque. L'évaluation, en tant que construction permanente et continuellement inachevée du référent et donc du sens, ne peut se conduire que dans un mouvement de perpétuel aller et retour, au fil des ruses et des dérobades des sujets, et des tiroirs à double fond qui s'ouvrent lentement ou brusquement. De ce point de vue, l'évaluation s'apparente à un travail de clinicien et relève plus d'une démarche expérientielle que d'une logique expérimentale. Le contrôle, comme science de l'homogène, apparaît alors comme antinomique de l'évaluation, basée sur la reconnaissance des différences et donc de l'hétérogène. [...]

Ces effets qu'on dit « pervers »

Donner un véritable statut au conflit et à l'hétérogène aboutit à remettre en cause bon nombre de notions, et notamment celle de l'effet dit pervers. Boudon a ainsi défini les conséquences inattendues d'un dispositif en les baptisant « effets pervers ». Pourquoi donc taxer l'inattendu de perversité ? Comme il ne s'agit manifestement pas ici d'une appréciation laudative, il semble bien que ce qu'on dénie en employant cette expression, c'est l'intelligence inattendue de l'autre, l'émergence de l'imprévu, les contre-stratégies, le non respect des événements et des comportements attendus et programmés. Ce qui se rappelle alors à notre attention récalcitrante, c'est l'autre comme partenaire d'une situation, avec ses ruses, ses stratégies et son intelligence. ». [...]

De fait, les opérations de contrôle ne peuvent jamais réellement intégrer l'inattendu; car elles impliquent un raisonnement et des pratiques basés sur l'homogénéité. Toute opération de contrôle suppose de transformer les faits en une réalité homogène par rapport à un référent. Ainsi, le contrôle de l'intelligence, le travail de l'imagination ou l'absurde-sensé du rêve passent par leur transformation en performances repérables et donc comparables à une liste type. On reste donc toujours dans l'univers du prévisible et du continu. L'évaluation, à l'inverse, revient à confronter des ordres et des niveaux de sens différents. Prenons un exemple élémentaire : que signifie le fait qu'un individu suive la règle quand il réalise une opération mathématique ? Par rapport à l'opérativité mathématique, le sens de son action est évident, mais par rapport au développement de son autonomie, quel est-il ?

Il n'y a pas forcément antinomie entre ces deux questions, mais en déplaçant l'interrogation, on a changé d'ordre. Et justement, ce qu'on baptise effet pervers ou inattendu correspond à l'irruption d'une autre dimension, à la fois celle de l'ordre de l'autre et d'un autre ordre. Ainsi, par exemple, un des « effets pervers » de la scolarisation est d'accentuer la peur et la culpabilisation face à l'échec.

La question n'est pas de savoir si cet effet était ou non prévisible et doit ou non être appelé pervers, mais de s'apercevoir que ce constat signifie un déplacement d'ordre. On est passé de l'univers des questions sociales et économiques collectives (développement des ressources humaines, du

Dossier différencier l'évaluation du contrôle

Ardoino, J. & Berger, G. (1986) L'évaluation comme interprétation, *Pour* n°107, pp.120-127. (extraits)

potentiel productif du travail humain, etc.) pour entrer dans l'ordre de l'individu et des bénéfiques qu'il peut ou non tirer, à un moment donné, d'un parcours de formation. On pourrait également poser la question de la validité relative des diplômes quand ils deviennent pléthoriques. On change alors à nouveau d'ordre, puisqu'on se trouve cette fois-ci dans la logique des relations entre la formation, la qualification et le marché du travail. L'évaluation consiste justement à confronter tous ces ordres différents, fondamentalement hétérogènes. Pour prendre un exemple intéressant la mécanique céleste, c'est sauter d'une planète à une autre, chacune disposant de sa propre trajectoire, par rapport au même foyer solaire.

Cette épistémologie de l'évaluation a des conséquences, non seulement théoriques mais aussi pratiques. Le contrôle implique la construction d'un ensemble de procédures et de techniques indéfiniment répétables, homogènes et indépendantes des acteurs chargés de les mettre en oeuvre. Par contre, l'évaluation qui a pour objet de construire des référents et relève donc d'un travail d'implication, nécessite que l'évaluateur élucide sa propre position institutionnelle et sa place en fonction des Intérêts et des enjeux en présence.

L'évaluation représente un travail d'imagination, sinon de l'imaginaire, puisqu'il faut inventer et construire des référents qui ne sont pas donnés a priori. L'évaluateur construit des « indicateurs » non pas de mesure d'une quelconque pratique, mais comme autant de signes et de traces que l'objet et les sujets de l'évaluation sont traversés par un ordre imprévu. Ainsi, par exemple, le contrôle de l'efficacité d'une action de travail social peut se baser sur la comparaison entre des objectifs et des résultats. Par contre, son évaluation implique de repérer des événements d'un autre ordre, comme par exemple, un désintérêt ou la visite répétitive d'un client dans un bureau d'aide sociale.

Ils témoignent que quelque chose s'est mis en place qui ne relève pas des prévisions initiales, comme des phénomènes de fixation, de résistance, de demande, etc. L'appareillage du processus de l'évaluation se constitue donc autour de ce double travail d'imagination que représentent la construction de référents et la production ou le repérage d'indicateurs.

[...]

Bien qu'on puisse comprendre le contrôle comme une gigantesque manifestation de l'« imaginaire scientifique » les processus de contrôle n'ont rien à faire ni de l'imaginaire ni de l'inconscient. Par contre l'évaluation, par définition même multiréférentielle, est inévitablement amenée à prendre en charge la dimension de l'inconscient. Qu'en conclure quant à la formation des évaluateurs ?

Celle des contrôleurs ne pose guère problème. Il s'agit d'assurer l'apprentissage le plus rigoureux et performant possible d'un certain nombre de dispositifs et de procédures. La formation de l'évaluateur suppose, elle, de développer des capacités d'analyse multiréférentielle des situations. [...] Toute évaluation, en tant que processus, doit être partagée et appropriée par un groupe ou un collectif. Elle pose donc inéluctablement la question de sa divulgation : à qui et à quoi sert-elle ? Qui en profite ?

Pour le contrôle, tout est clair. On trouve d'un côté le centre, les commanditaires, le sommet de la hiérarchie, de l'autre la périphérie, la base, les contrôlés. Par contre, l'évaluation ne se situe jamais là où on lui assigne résidence, mais aux marges du dispositif, dans les creux, le non-dit du discours». [...] c'est le plus souvent dans les actions minoritaires et marginales que se nichent les éléments les plus riches pour une évaluation, ceux que justement d'aucuns récuse comme pervers. Encore faut-il savoir les lire ». [...] Il peut donc seulement exister une professionnalisation d'acteurs sociaux qui aient pour métier de provoquer le retour du sens, de susciter des dispositifs-de réflexion (au sens étymologique du terme) et de critique (au sens de-recherche de valeur). Ceci n'implique pas forcément la présence d'un évaluateur "patenté". Cela ne l'exclut pas non plus. Des processus d'auto-évaluation-peuvent se centrer sur l'inattendu comme miroir révélateur d'un certain-nombre de pratiques. L'évaluateur n'est plus alors ce personnage extérieur-qui élaborerait une synthèse d'éléments de réflexion et de jugements différents, car Il n'existe pas un point de vue de tous les points de vue. Il est là-pour aider à changer de référent, à construire un autre univers de sens. Il est-surtout là pour se faire oublier, au profit des dispositifs mis en place et des-processus ainsi générés, au sein des ensembles humains concernés.